



L'Intendant Bigot de Marmette Le temps de l'intrigue et le temps de l'écriture

Roger Le Moine, S.R.C.

Number 53, 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1012959ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1012959ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Article abstract

Les auteurs de romans historiques québécois du XIX^e siècle qui situent leur intrigue au XVIII^e ont rarement reconstitué le contexte de la période. L'étude de la production montre assez bien que seuls s'y essaient ceux qui, comme le Marmette de *L'Intendant Bigot*, contestent leur propre milieu. Tandis que ceux qui l'agrèent ne tiennent pas à s'en dégager ; ils tentent plutôt de l'imposer avec ses valeurs.

Cite this article

Le Moine, R. (1999). *L'Intendant Bigot de Marmette : le temps de l'intrigue et le temps de l'écriture*. *Les Cahiers des dix*, (53), 65–77.
<https://doi.org/10.7202/1012959ar>

L'Intendant Bigot de Marmette **Le temps de l'intrigue et le temps de l'écriture**

Par ROGER LE MOINE S.R.C.

Dans deux textes déjà anciens¹, j'ai tenté d'identifier les sources sur lesquelles se sont fondés les auteurs de romans historiques québécois du XIX^e siècle. J'aimerais reprendre mon propos et le poursuivre en m'attachant cette fois à la question de l'utilisation qu'en ont faite ceux qui ont situé leur intrigue au XVIII^e siècle. Je définirai en un premier temps le roman historique et je porterai un jugement d'ensemble sur des œuvres qui s'accordent avec la pensée du groupe dominant comme *Les Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé², *Jacques et Marie* de Napoléon Bourassa³ et *La sève immortelle* de Laure Conan⁴. — Quoique publié au XX^e siècle, ce dernier roman a été écrit par un auteur qui appartient au siècle précédent. — Puis, en un second temps, je prêterai une attention toute particulière à une œuvre contestataire, soit *L'Intendant Bigot*⁵ de Joseph Marmette.

Je n'entends pas reprendre et discuter les nombreuses définitions du roman historique formulées par les uns et par les autres. Pour les besoins de mon propos, et

-
1. Roger LE MOINE, « Le roman historique au Canada français », Archives des lettres canadiennes, Montréal, Fides, 1964, p. 69-88 ; « Le roman historique québécois (1837-1925) », Archives des lettres canadiennes, vol. 3, Réédition, Montréal, Fides, 1977, p. 69-88.
 2. Philippe Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*, Québec, Desbarats, 1863, 411 p.
 3. Napoléon Bourassa, *Jacques et Marie. Souvenir d'un peuple dispersé*. Montréal, Senécal, 1866, 306 p.
 4. Laure Conan, *La sève immortelle*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1925, 231 p.
 5. Joseph Marmette, *L'Intendant Bigot, roman canadien*, Montréal, Desbarats, 1872, 94 p.

quitte à la remettre en cause ultérieurement, je retiendrai celle de Gilles Nélod qui écrit que le roman historique est

« une narration où les éléments fictifs se mêlent à une proportion plus ou moins forte d'éléments vrais (ou historiques), l'auteur ayant l'intention de ranimer des personnages mémorables, un esprit du temps, des aspirations d'hommes du passé, des événements anciens, en un mot une époque »⁶.

Je me permettrai d'ajouter que le romancier n'est pas contraint de se plier aux exigences auxquelles doivent se soumettre les bons historiens. Quoique, selon Thierry Maulnier, la liberté dont disposent les auteurs ne soit pas totale : « La liberté doit s'exercer sur la marge d'inconnu qui demeure autour du personnage et s'arrêter au moment où cette déformation va contre les faits établis, et en contradiction avec la vérité »⁷. C'est dire que, selon eux, le romancier doit s'en tenir à ce que lui fournit la documentation. Sauf qu'il peut la compléter, dans une proportion qui n'est pas précisée, en imaginant des faits et gestes qui soient vraisemblables. Également, il doit prêter à ses personnages des façons d'être qui, s'accordant avec « l'esprit du temps » pour reprendre l'expression de Nélod, ne soient ni les siennes propres ni celles de son milieu. C'est ainsi que, par voie de conséquence, le temps de l'intrigue ne doit pas se confondre avec celui de l'écriture. Ces considérations constituent l'amorce de mon propos.

* * *

À la grande époque du roman historique québécois, qui est celle des romans mentionnés plus haut, les historiens s'intéressent depuis peu au régime français. Ceux qui, comme Garneau et Ferland, donnent des ouvrages portant sur de longues périodes, pratiquent une histoire événementielle et décrivent à peine les mentalités et ces faits et gestes du quotidien que recherchent les romanciers. Car, comme le fait remarquer Louis Maignon, ceux-ci ne doivent pas se contenter de rappeler les grandes dates⁸. Ils doivent plutôt recourir à une histoire plus intime, à une histoire qu'ils peuvent comme « glisse[r] à l'ombre et comme à couvert de leurs aventures tragiques ou plaisantes »⁹. C'est pour pallier les carences de la production

6. Gilles Nélod, *Panorama du roman historique*, Paris et Bruxelles, Sodi, 1969, p. 22.

7. Texte cité dans Gilles Nélod, *Ibid.*, p. 24.

8. Louis Maignon, *Le roman historique à l'époque romantique*, Paris, Hachette, 1898, p. 73-98.

9. Gilles Nélod, *op. cit.*, p. 2.

historique d'un Garneau et d'un Ferland que certains des auteurs recourent à des monographies, comme il commençait alors de s'en publier, et à des documents d'archives, et que les plus âgés d'entre eux — Je songe à Aubert de Gaspé et à Napoléon Bourassa. — empruntent à la tradition orale lorsque les événements racontés ont été vécus par quelques-uns de leurs parents¹⁰.

Mais si les romanciers québécois peuvent compter sur une documentation qui suffise ou à peu près à leurs besoins, ils doivent encore, à cause du contexte, se soumettre à une morale stricte qui, s'étant imposée depuis l'échec de la Révolution de 1837, régit non seulement les individus mais encore les arts et la littérature. Le roman est d'abord condamné, à quelque sous-genre qu'il appartienne. Puis, sont agréés le roman de la terre, s'il est conçu comme un instrument de propagande, et le roman historique, s'il présente des modèles à l'édification du lecteur. Pour arriver à cette fin, dans le cas de celui-ci, les auteurs doivent procéder à une sorte de réaménagement du passé en sélectionnant ce qui est moralement valable ou encore en transformant par le recours à l'imagination ce qui ne l'est pas. C'est pourquoi certains personnages historiques à la carrière romanesque sont écartés tandis que d'autres voient leur carrière amputée d'épisodes jugés non convenables. Voire, des groupes sociaux sont occultés comme celui des nomades. Et certains événements sont réinterprétés selon les besoins de la cause. Telle est la situation qui prévaut dans l'ensemble de la production et surtout dans les œuvres qui se déroulent au XVIII^e siècle. Ainsi, l'histoire devient-elle la servante de la morale. Il en est de même de l'intrigue qui, toute manichéenne, est conçue de façon à marquer la primauté du bien sur le mal. C'est pourquoi, elle est reprise d'une œuvre à l'autre, peu importe le moment où elle se déroule, comme si chaque époque ne commandait pas des situations qui lui soient propres. Et ce, à l'exception de Laure Conan qui arrive aux mêmes fins morales par des intrigues fort différentes. Quant aux personnages principaux, qui sont généralement canadiens dans le sens où le mot était utilisé au XIX^e siècle, ils sont également embrigadés. Ils expriment toutes les qualités de l'âme et de l'esprit et ils sont marqués par des préoccupations morales et politiques qui sont celles des ultramontains du XIX^e siècle.

En se pliant ainsi aux impératifs de l'ultramontanisme, les auteurs de romans historiques jouent le rôle qui leur est imparti par l'autorité religieuse ; ils participent à l'édification d'une mentalité par la création de héros exemplaires et la description des missions qui leur sont imposées. Dans *Les Anciens Canadiens*, Aubert de Gaspé célèbre le glorieux passé militaire des Canadiens comme le font

10. J'ai abordé cette question dans les études mentionnées à la note 1.

plusieurs de ses contemporains. « Ton histoire est une épopée » a écrit Basile Routhier en un poème célèbre encore que médiocre. En rappelant la Déportation des Acadiens, Bourassa met de l'avant le thème de la survivance. Et, en transformant son roman historique, *La sève immortelle*, en roman de la terre, Laure Conan greffe au thème de la fidélité et de la survivance celui du retour à la terre. Ainsi, tant la documentation que les intrigues, c'est-à-dire tant l'histoire que l'imagination, sont soumises à une fonction morale. De sorte qu'est inventé plus que recréé un contexte dans lequel ne peuvent vivre que des modèles de vertu¹¹, assez étrangers à l'époque dans laquelle ils se manifestent. Ce qui fait que, chez Aubert de Gaspé comme chez Bourassa et Laure Conan, le temps de l'intrigue est récupéré par le temps de l'écriture. Telle aurait été la « représentation » du XVIII^e siècle dans le roman historique québécois si Marmette n'avait publié *L'Intendant Bigot*, un roman qui témoigne d'une volonté de respecter l'histoire et de s'attaquer à la mentalité du XIX^e siècle.

Pour des raisons qui tiennent à diverses frustrations professionnelles et conjugales et aussi à une conception libérale de la société, Marmette accepte mal le climat de censure qui prévaut de son temps. C'est ce qui le pousse à contester son milieu dans *Le chevalier de Mornac*¹², dans *La fiancée du rebelle*¹³ et surtout dans *L'Intendant Bigot*¹⁴. Dans le cas de ce dernier roman, il peut le faire et, en même temps, écrire un roman qui soit « absolument historique »¹⁵, pour reprendre une expression qu'il utilise dans une lettre à Alfred Garneau, puisque la tradition orale,

-
11. L'un des auteurs de romans historiques dont il a été question conteste cependant son milieu. Par le truchement de chansons populaires et d'une chanson qu'il a présentée comme telle mais qui est de lui, Aubert de Gaspé va inciter deux de ses personnages à transgresser, mais il le fait à l'intérieur de certaines limites, car il s'empresse de mettre en garde ceux qui auraient pu se laisser tenter par la narration de l'aventure tragique de la Corriveau. Ce faisant et comme Napoléon Bourassa et Laure Conan, il se conforme à la morale du temps et il ne se soucie pas de créer un univers et des personnages que traduisent le XVIII^e siècle. Sur l'utilisation de la chanson populaire par Aubert de Gaspé, voir Roger Le Moine, « *Les Anciens Canadiens* ou Quand se fondent l'oral et l'écrit », *Les Cahiers des Dix*, n^o 47 (1992), p. 192-214.
12. Joseph Marmette, *Le chevalier de Mornac. Chronique de la Nouvelle-France*, Montréal, L'Opinion publique, 1873, 100 p.
13. Joseph Marmette, « La fiancée du rebelle », *Revue canadienne*, vol. 12, 1875, p. 8, 82, 162, 241, 321, 405, 644, 722, 804.
14. Joseph Marmette, *L'Intendant Bigot*, *op. cit.*
15. Lettre citée par Roger Le Moine, *Joseph Marmette, sa vie, son œuvre*, Québec, P.U.L., 1968, p. 115.

ses lectures et les documents d'archives que lui communiquent ses amis, vont dans le sens de ses vœux. Toutes ces sources lui montrent qu'à la fin du régime français l'influence du clergé était moins déterminante qu'elle ne l'avait été, que le va-et-vient transatlantique des commerçants, des administrateurs et des militaires était constant et que les œuvres littéraires circulaient assez librement. Voire, qu'il s'était produit un relâchement des mœurs qui, remontant aux années 1720, s'était accentué pendant la Guerre de Sept Ans. Marmette a également saisi que les aristocrates, les militaires et les bourgeois de Montréal et de Québec n'avaient pas été insensibles au mode de vie du temps de la Régence et du règne de Louis XV. Cela transparait, par exemple, de la correspondance d'Élisabeth Robbert de la Morandière. D'ailleurs, c'est le propre des colonies que de singer la métropole. En somme, la situation qui avait prévalu au XVIII^e siècle, et que la documentation lui permettait de faire revivre, l'autorisait à créer un univers susceptible de contester son siècle. On verra qu'il utilise aux mêmes fins *L'Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut* de l'abbé Prévost. Sachant par ailleurs qu'il ne pourrait atteindre les buts poursuivis si son roman était ou refusé par les éditeurs ou condamné par la critique, il va, pour le faire agréer, et de façon fort astucieuse, imaginer un dénouement et porter des jugements moraux assez semblables à ceux des romans du temps. Sauf que, s'ils satisfont les censeurs, ils ne détournent pas les lecteurs du cours du récit.

L'Intendant Bigot met en scène quatre personnages principaux. Berthe de Rochebrune et Raoul de Beaulac forment un couple de jeunes gens honnêtes qui projettent de se marier tandis que l'intendant François Bigot et sa maîtresse, Madame Michel-Jean-Hugues Péan de Livaudière née Angélique d'Avennes des Méloizes, mènent une vie de débauche avec tous ceux qui font partie de la clique du palais de l'intendant. Si les premiers sont tirés de l'imagination de l'auteur et s'accordent avec la morale du temps de Marmette, les seconds sont empruntés à l'histoire qui les accrédite. Et, sans doute pour la seule et unique fois dans le roman historique québécois, le personnage-titre n'appartient pas au groupe des honnêtes gens.

Bigot qui, indirectement, est à l'origine de la ruine et de la mort du père de Berthe, fait enlever celle-ci et la fait conduire à son pavillon de chasse, Beaumanoir, où il entend la séduire. À la suite d'un concours de circonstances, elle est libérée par Raoul de Beaulac et par Madame Péan qui ne peut tolérer de rivale. C'est à ce moment que débute le siège de Québec. Bigot complot de manière à livrer la ville aux Britanniques. Il y va de ses intérêts car il ne souhaite pas que ses exactions soient découvertes. Berthe est capturée de nouveau mais cette fois par les Britanniques. Mise au courant des conspirations de Bigot, elle s'échappe quoique trop tardivement pour prévenir les militaires français de l'imminence du

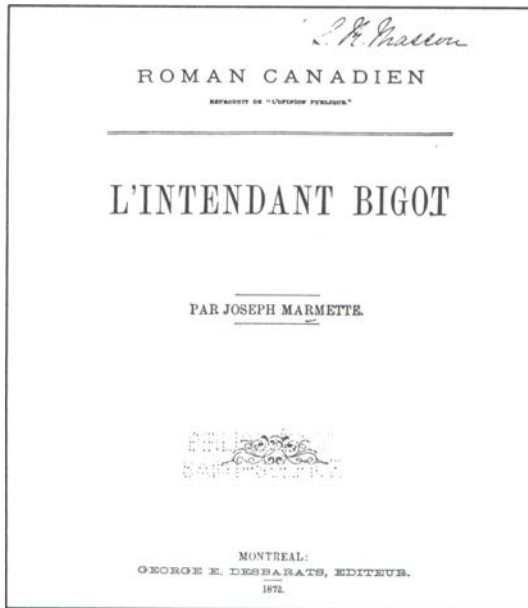
débarquement des Britanniques. Tandis que Raoul, qui ne cesse de la rechercher, participe aux engagements militaires qui se déroulent du côté de la rivière Montmorency ainsi qu'à la bataille des plaines d'Abraham. Puis, Berthe et Raoul se marient tandis que Madame Péan et Bigot se retrouvent en France. Madame Péan meurt d'un cancer au visage décrit de la façon la plus réaliste et Bigot, qui est condamné à une amende, à une forte restitution et au bannissement, décide d'aller se refaire dans une colonie anglaise d'Amérique. Son navire fait naufrage et il est dévoré par un requin alors qu'il tente de gagner une chaloupe à la nage. Les pièces d'or qu'il portait sur lui avaient ralenti son mouvement. À l'époque, la fin de Bigot n'était pas connue.

Marmette crée un XVIII^e siècle fort différent de celui des autres auteurs dont il a été question. Certes, Berthe et Raoul s'apparentent aux héros d'Aubert de Gaspé, de Bourassa et de Laure Conan. Ils ont été élaborés de manière à satisfaire aux exigences des critiques ultramontains et, à la fin, par leur mariage, ils triomphent du mal c'est-à-dire de Bigot et de Madame Péan qui périssent victimes d'une justice immanente. À l'instar de bien des romanciers qui ont voulu berner la censure, Marmette sait qu'il ne peut pas ne pas faire triompher le bien. Mais Berthe et Raoul demeurent des personnages secondaires. Car Marmette, qui perçoit le XVIII^e siècle à travers les excès de la Régence, du règne de Louis XV et de l'intendance de Bigot, comme aussi à travers la lecture de certains romans, place au premier plan Bigot, Madame Péan et ceux qui participent à leurs débauches.

Bigot, qui a été administrateur en Acadie avant d'occuper le poste d'intendant de la Nouvelle-France, s'adonne à toutes sortes de malversations ; il spéculé sur les denrées au point d'acculer la population à la famine ; et, comme le note Marmette, à cause de cette « fièvre de jouissance dont l'incessante satisfaction exigeait un revenu dix fois plus considérable que ses ressources personnelles et ses appointements »¹⁶. Le palais de l'intendant devient le lieu de la fête et de la débauche. On y joue, on y danse même pendant la messe de minuit. Ne se contentant pas de sa liaison avec Madame Péan, Bigot fait encore enlever et conduire à son pavillon de Beaumanoir, Berthe de Rochebrune. En 1759, il facilite, comme on l'a vu, le débarquement des Britanniques et leur ascension du Cap-aux-Diamants. Selon Berryer, que cite Marmette, « c'est Bigot qui a perdu la colonie »¹⁷.

16. Joseph Marmette, *L'Intendant Bigot*, op. cit., p. 7.

17. *Ibid.*, p. 89.



Page de titre du roman historique de Joseph-Étienne-Eugène Marmette. L'œuvre avait paru l'année précédente dans *L'Opinion publique*. (Collection Bibliothèque nationale du Québec)

Quant à Madame Péan, elle est d'abord décrite dans une attitude qui, jugée lascive par ses contemporains, a le défaut de trop accuser le portrait du personnage :

À demi couchée sur un canapé, la belle madame de Péan lisait le fameux roman de l'abbé Prévost, *Manon Lescaut*.

Un peu fatiguée de la soirée précédente, où l'on avait joué chez elle fort avant dans la nuit, la jeune femme ne s'était levée qu'à deux heures de l'après-midi. Et comme elle ne s'était pas sentie tout à fait bien, elle n'avait fait que passer un peignoir à dentelle pour se jeter sur le canapé du boudoir.

Ses longs cheveux noirs ruisselaient dans un superbe désordre sur ses épaules dont la blancheur rosée resplendissait sous l'élégante échancrure du peignoir, et ses yeux bleus parcouraient d'un regard languissant le livre que tenaient ses doigts effilés.

Son pied droit, chaussé d'une charmante mule de satin aurore, s'appuyait sur le dos d'un petit chien à poil blanc et frisé qui dormait sur un carreau de velours ; tandis que la jambe gauche, gracieusement repliée sur elle-même, laissait deviner ses admirables contours sous la légère étoffe de la robe diaphane¹⁸.

Marmette note encore : « C'était une adorable coquette que Madame Péan. Elle avait de la beauté, de la jeunesse, de l'esprit, disent les mémoires ; et sa conversation était amusante et enjouée »¹⁹. Il conclut ainsi : « Quand cette femme arrêta sur un homme son œil bleu (...) il se sentait aussitôt convaincu par le charme magnétique de cette fascinatrice beauté »²⁰. Comme Madame Péan profite des exactions de Bigot, elle est perçue par la population comme une catin « qui se carre dans la soie dont nous payons les frais »²¹.

Bigot et Madame Péan sont entourés de tous ces profiteurs qui forment « la clique du palais ». Empruntés eux aussi à l'histoire, ils se nomment Péan de Livaudière, Corpron, Pénissault, Cadet et Deschenaux. Ce dernier résume comme suit l'attitude des uns et des autres : « Car il est constant, entre nous, que c'est à qui s'enrichira le plus vite (...) »²². Et ceci, grâce à l'amitié intéressée de Bigot et à l'impunité qu'elle accorde.

Empruntant encore à l'histoire, Marmette établit des comparaisons qui, par personnages et faits interposés, éclairent et complètent son propos. Il compare Bigot à Louis XV. Au dire de Deschenaux, l'intendant modèle son gouvernement « sur celui de Mme de Pompadour »²³ et il tente de calquer son train sur celui du roi : « M. l'Intendant du roi sembla chercher à imiter son illustre souverain, en ayant,

18. *Ibid.*, p. 29.

19. *Ibid.*, p. 8.

20. *Ibid.*

21. *Ibid.*, p. 88.

22. *Ibid.*, p. 20.

23. *Ibid.*, p. 18.

comme lui, des maîtresses avec en outre, comme nous verrons plus tard, maisons de ville, de campagne et de chasse »²⁴.

Le décor du palais de l'intendant veut rappeler celui de Versailles :

Les flots de lumière jetés par mille bougies dont la flamme scintille en gerbes multicolores sur le cristal des lustres, éclairent superbement les lambris dorés, les tapisseries luxueuses et les rians groupes de petits amours, et de colombes amoureuses qui se becquettent sur le plâtre des plafonds au milieu de guirlandes de fleurs artistiquement dessinés ; pendant que de hautes glaces semblent doubler en nombre un riche mobilier d'acajou que l'esprit du temps a chargé d'une profusion surannée de ciselures et de reliefs.

Enfin, sur le moelleux tapis de Turquie, où les souliers à boucle s'enfoncent et disparaissent presque entièrement [*sic*], s'agitent et se croisent de nombreux invités dont les brillants costumes sont en harmonie avec les somptuosités qui les entourent²⁵.

Marmette n'en reste par là ; il insiste. Au palais de l'intendant, on danse et on joue au Trente et un comme, à Versailles, au Pharaon. Au Parc aux Cerfs, correspond le pavillon de Beaumanoir. À l'endroit de tous ceux qui fréquentent le palais de l'intendant, il utilise les mots de « libertin » ou encore de « roué » qui ont désigné les débauchés du temps de la Régence. En associant ainsi les deux milieux, Marmette, prête aux habitués du palais de l'intendant les façons des débauchés de la cour de France. Ainsi, par son évocation de Bigot, de Madame Péan et de ceux qui gravitent autour d'eux, Marmette conteste son temps, mais sans trop inventer, car il se conforme à l'opinion des historiens qui les ont perçus comme les responsables de la défaite. Et l'imagination populaire ne leur a pas prêté un rôle plus glorieux. En sorte que Marmette s'accorde à lui-même une sorte d'impunité car il ne peut être accusé de ne s'être pas conformé à une opinion généralement admise. Le procédé est habile puisqu'il est difficile de condamner un auteur qui recourt à l'histoire plus qu'à son imagination.

24. *Ibid.*, p. 7.

25. *Ibid.*

Mais Marmette ne se contente pas d'emprunter au passé ; il poursuit son entreprise de contestation en faisant lire à Angélique *L'Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut*. Certes, les romans de Marmette et de l'abbé Prévost ne sont pas structurés de la même façon. Les intrigues diffèrent comme les dénouements même s'ils sont moraux dans les deux cas. Et les personnages offrent peu en commun. Le narrateur est dans un cas le héros, Des Grieux, et, dans l'autre, l'auteur. Assurément, Marmette n'a pas voulu que son roman soit une copie de l'autre. D'ailleurs, on pourrait établir plus de rapprochements avec bien d'autres œuvres de l'époque. Par exemple, si l'on s'en tient au seul dénouement, le sort de Madame Péan, en ce qu'il relève d'une justice immanente, rappelle celui de Madame de Merteuil. — Sauf que Madame Péan n'aurait pu lire le roman de Laclos qui ne paraîtra qu'en 1782. — Mais les héroïnes de Prévost et de Marmette se ressemblent par leur recherche du plaisir et par le rejet de toute contrainte sociale et morale. Pourraient s'appliquer à Angélique les propos suivants de Des Grieux sur Manon : « Manon était passionnée par le plaisir. (...) Elle aimait trop l'abondance et les plaisirs pour me [Des Grieux] sacrifier »²⁶. Il ajoute : « C'était du plaisir et du passe-temps qu'il lui falloit »²⁷. Et si toutes deux poursuivent un but semblable, elles ne s'embarrassent pas de ce qui pourrait l'entraver. La réflexion qui suit, de Manon à Des Grieux, aurait pu être formulée par Madame Péan à son mari : « Mais ne vois-tu pas, ma pauvre chère âme, que dans l'état où nous sommes réduits, c'est une sottise vertu que la fidélité »²⁸. Ce n'est pas sans raison que Marmette fait lire à Angélique le roman de l'abbé Prévost. Si les héroïnes des deux auteurs ne se comportent pas de la même façon et ne vivent pas dans des contextes semblables, il se trouve que, par une sorte de jeu d'association, d'effet de symbiose, Angélique prolonge, pour ne pas dire se confond avec Manon ; sur le plan moral, l'une est décrite à travers l'autre. Marmette exprime Angélique par la lecture qu'elle fait. Grâce à ce rapprochement entre les deux femmes, il n'a pas besoin de donner des descriptions suggestives d'Angélique et il évite d'être condamné. D'ailleurs, cette crainte de l'autorité prend d'autres formes.

Marmette fait en sorte d'opposer au couple formé de Bigot et de Madame Péan celui, moral, de Berthe et de Raoul qui triompheront des événements même s'ils n'apparaissent pas souvent au premier plan. Également, il s'en prend aux

26. Abbé Prévost, *L'Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut*, Genève et Lille, Droz et Giard, 1953, p. 56.

27. *Ibid.*

28. *Ibid.*, p. 62.

membres de la « clique du palais » en utilisant des substantifs et des épithètes, et en formulant des condamnations. Bigot est perçu comme un « infernal génie »²⁹, un « traître »³⁰, un « scélérat »³¹. Deschenaux est doté d'un « caractère rampant »³² et Cadet, d'un « esprit intrigant »³³. Il note encore, en guise de jugement, que « le départ de tous ces roués fut cause que le Canada conserva ses anciennes mœurs si pures qui font encore aujourd'hui l'honneur de notre population »³⁴. Marmette n'abuse pas de ces procédés qui, d'ailleurs, n'entravent pas le cours du récit. Et, aux mêmes fins, il rappelle le procès du Châtelet, cite des extraits des jugements qui ont condamné les uns et les autres à des restitutions, à des amendes, à l'emprisonnement et au bannissement. C'est ainsi que Marmette a pu atteindre ses buts. En formulant des jugements moraux, en créant Raoul et Berthe qui agissent d'une façon honnête et surtout en décrivant Bigot et les membres de sa « bande » non dans ses propres termes mais, plus indirectement, par des comparaisons avec Louis XV, ses courtisans, Manon Lescaut et Des Grieux, il réussit à décrire le temps de l'intrigue avec toutes ses débauches, mais tout en bernant des censeurs comme Routhier³⁵. En sorte que le roman a pu être publié et que les lecteurs ont lu une fiction qui se fondait sur une liaison immorale. Certes, ces derniers ne pouvaient s'inspirer dans leur conduite de Bigot et de Madame Péan. Marmette le savait. Mais en décrivant d'autres façons d'être, il était conscient qu'il ébranlait des certitudes, qu'il contestait son milieu. Et il montrait qu'il comprenait ce qu'était la subversion.

Cette étude sur les rapports existant entre le temps de l'intrigue et le temps de l'auteur, c'est-à-dire sur la plus ou moins grande fidélité de l'auteur à ses sources, mène à d'autres considérations. Comme on l'a vu, les auteurs dont il a été question devaient tenir compte des contraintes du milieu selon qu'ils les agréaient ou les contestaient. Aubert de Gaspé et surtout Napoléon Bourassa et Laure Conan

29. Joseph Marmette, *L'Intendant Bigot*, *op. cit.*, p. 89.

30. *Ibid.*, p. 57.

31. *Ibid.*, p. 7.

32. *Ibid.*

33. *Ibid.*, p. 88.

34. *Ibid.*, p. 93.

35. Adolphe-Basile Routhier, « Portraits et pastels littéraires », *Les guêpes canadiennes*, vol. 2, Ottawa, Bureau, 1881, p. 313-315.

traduisent une morale ultramontaine, victorienne. Comme la plupart des historiens depuis l'abbé Ferland, ils interprètent l'histoire en lui prêtant, comme on l'a vu, les façons du temps de l'écriture. Et ils dérogent aux règles du roman historique formulées plus haut par Nélod. Ce genre littéraire ne doit-il pas « ranimer des personnages mémorables, un esprit du temps, des aspirations d'hommes du passé, des événements anciens, en un mot une époque » ? Tandis que Marmette, qui est un catholique de tendance libérale, voire un catholique à gros grains, entend proposer à ses contemporains un idéal de société qui ne soit pas celui dans lequel ils vivent. C'est pourquoi il va donner un roman qui, se situant au XVIII^e siècle, respecte la documentation. Et c'est ainsi que ne se confondent pas, dans *L'Intendant Bigot*, le temps de l'auteur et celui de l'intrigue. Mais toutes ces considérations en entraînent une autre qui est assez inattendue.

En dépit des affirmations de Nélod et de Maulnier, qui obligent l'auteur de romans historiques à recréer une époque et à ne pas aller à l'encontre des faits établis, il se trouve que les romans d'Aubert de Gaspé, de Bourassa et de Laure Conan, qui ont imaginé un XVIII^e siècle dont la morale et les orientations appartiennent au siècle suivant, ne sont pas inférieurs sur le plan littéraire, à celui de Marmette qui, lui, a voulu recréer un XVIII^e siècle qui soit « absolument historique », encore qu'il ait mis l'accent sur un groupe qui était assez peu représentatif de l'ensemble de la population. C'est dire que, d'un point de vue littéraire, l'on ne peut rejeter un roman historique qui ne se conforme pas à la documentation si l'auteur a su créer un contexte et des personnages plausibles. En sorte que la connaissance de l'histoire n'est sans doute pas aussi nécessaire qu'on l'a affirmé dans l'élaboration d'un bon roman historique. — D'ailleurs quel historien peut se targuer de connaître le tout d'une époque ? — Au point qu'il est possible de recréer le passé ou plutôt d'en donner l'illusion sans le vraiment connaître. Il suffit alors de rappeler quelques dates, de fournir quelques repères, de savoir aménager ce passé imaginaire avec une vraisemblance qui est d'ailleurs la condition d'être de la plupart des types de romans. L'expérience a été tentée et les résultats sont plus que probants. Au moment de rédiger *Orlando*, Virginia Woolf n'a pas effectué de recherches spéciales sur la monarchie et la noblesse britanniques ainsi que sur la famille Sackville-West. Elle a utilisé ce qui lui venait de son intelligence, de ses connaissances et de sa culture. Douglas Glover se trouvait dans la même situation au moment de rédiger *Le récit de voyage en Nouvelle-France de l'abbé peintre Hugues Pommier*. Et, dans *La gloire de l'empire*, Jean d'Ormesson va plus loin : il invente tout simplement un empire. De cette situation il ressort que si des romans historiques reposent sur une immense documentation comme, par exemple, *Les mémoires d'Hadrien*, *L'Œuvre au noir* et *L'homme de paille*, d'autres, tout aussi historiques, ne présentent qu'une illusion du passé, mais une illusion plausible. D'ailleurs, les reconstitutions tirées de



Joseph Marmette

l'imagination, par leur souplesse, s'harmonisent sans doute plus facilement avec le genre romanesque, s'intègrent plus harmonieusement à l'intrigue que celles qui émanent de l'exacte documentation. Il doit en être de même des personnages principaux qui, selon Walter Scott, s'intègrent au récit dans la mesure où ils émanent surtout de l'imagination de l'auteur. Parce que toute œuvre littéraire, voire toute œuvre d'art, toute reconstitution, n'est qu'illusion, la description du passé qui se retrouve dans le roman historique, qu'elle soit tirée de documents ou de l'imagination, ne vaut que par ses qualités intrinsèques. Le roman historique, comme le roman de mœurs, est d'abord œuvre littéraire et il repose sur la vraisemblance plus que sur sa conformité aux sources. En sorte que, s'il existe un roman historique traditionnel, celui que définissent Nélod et Maulnier, il existe également un roman historique hors norme quoique tout aussi valable. Car certaines œuvres montrent qu'il importe assez peu que la documentation soit correctement utilisée, voire qu'elle existe vraiment. Car le roman historique peut tirer son origine moins de la recherche que de l'imagination. Virginia Woolf, Jean d'Ormesson et Douglan Glover se sont libérés des conceptions classiques du genre. Mais tel n'a pas été le cas des auteurs du XIX^e siècle qui, en respectant l'histoire, n'ont pas réussi à se libérer comme ils l'auraient souhaité. D'où, par exemple, ces problèmes d'intégration dans l'intrigue des grands personnages historiques. Ce dont fait état Vigny dans ses *Réflexions sur la vérité dans l'art*.

Roger Le Douarin